

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1er Juin 2016

Présents : Roger CHARPY, le Maire, Gérard GAGLINI, Régis GROS, Cédric RENARD, Francis RIQUE, Guy PREVOST, Patrick REGNIER, Emmanuel POULET

Absents : Sophie ANDRE, Jean-Louis BELTRAMINI (excusé)

Secrétaire de séance : Emmanuel POULET

Ne soulevant aucune observation particulière, le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

1 – OUVERTURE DES OFFRES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES COMMUNALE 2016 :

La Commune a programmé d'engager de nouveaux travaux de voirie dans les secteurs des Grangers, Vaux, les Naudins, La Fumée, Creuzilles, soit 3,754 Km avec dérasage des accotements curage des fossés et renouvellement des enduits,

Pour ces travaux trois entreprises ont été consultées et ont proposé leurs offres :

- COLAS pour un montant de 44 668,09€ TTC
- ETPB pour un montant de 45 126,04€ TTC
- EUROVIA pour un montant de 41 648,34€ TTC

Après examen en détail de ces offres l'entreprise EUROVIA a été retenue pour l'exécution de ces travaux,

2 – ATELIER COMMUNAL :

Le local technique communal se trouve, actuellement, sous la salle des fêtes ; celui-ci est trop exigu,

et ne permet pas de ranger tout le matériel dont les véhicules de la commune avec problème de hauteur de passage.

Certains matériels sont même stockés dans une autre Commune locale.

La création d'un atelier communal devient donc indispensable. Il s'agirait d'un local d'une surface de 180M² (18m x 10m), d'une hauteur de 5 m environ pour un montant estimé à 70.000 €HT (terrassment, construction, électricité.....)

Son implantation, après débat au sein du conseil, se situera en lieu et place du Skate-Parc actuel et en limite de propriété, pour des raisons de coût. Ce local du fait de sa situation bénéficiera des raccordements électrique, eau potable, assainissement de la salle des fêtes, soit une économie annuelle de 800 €,

La plate-forme actuelle bitumée du skate-parc sera en partie conservée,

Un dossier de demande de subvention (DETR) sera réalisé

Le conseil se prononce en faveur de ce projet par 7 voix pour et 1 contre (Cédric RENARD).

3 – TRAVAUX DE L'EGLISE :

Afin de parfaire la restauration de l'église, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les travaux complémentaires suivants :

- Restauration de la partie supérieure du contre-fort Nord-Ouest, côté clocher pour un montant de 4.139,16 €TTC,
- Remplacement de la sablière de la Sacristie avant pose de la gouttière pour un montant de 3.870,72€,

4 – DISSOLUTION DU CCAS :

Le conseil se prononce pour la dissolution du CCAS ; ses actions seront, néanmoins, poursuivies par une commission au sein du conseil municipal avec les membres du CCAS actuel,

5 – PROLONGATION DELAI D'EXPLOITATION MULTICOMMERCE (ajouté à l'ordre du jour) :

A la demande de Monsieur Alexis RIABOFF le Conseil Municipal donne son accord pour une prolongation d'exploitation du restaurant « Le Galopin » de 3 mois soit jusqu'au 31 octobre 2016, un avenant sera établi et signifié au locataire.

6 – INFORMATIONS DIVERSES :

Les 5 lampadaires Rue de Grévin, qui avaient été vandalisés, ont été remplacés dernièrement.

Les autres lampadaires défectueux au nombre de 15 sur le réseau le seront prochainement et remplacés par des LEDS.

La toiture de la cantine montre des signes de fatigue et des travaux sont donc à prévoir, très rapidement. Un dossier de demande de subvention sera réalisé.